

Panorama de Saint-Barthélemy

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES

Chef-lieu	Gustavia
Superficie	21 km ² (25 km ² avec ses îlets)
Situation géographique	Arc Antillais - Paris à 6 500 km, New York à 2 500 km, Guadeloupe à 230 km
Langues parlées	Français, anglais, créole
Monnaie	Euro
Statut	Collectivité d'Outre-mer (COM) et Pays et Territoire d'Outre-mer (PTOM)
Représentation nationale	1 sénateur, 1 représentant au Conseil économique, social et environnemental 1 député pour les deux îles (Saint-Martin et Saint-Barthélemy)
Représentation de l'État	Préfet délégué pour les deux îles

Repères historiques

L'île de Saint-Barthélemy est située au nord-ouest de la Guadeloupe, à la charnière des Grandes et des Petites Antilles et à proximité des îles Vierges américaines. Découverte par Christophe Colomb en 1493, occupée par les Français à partir de 1648, elle fut longtemps un repaire protégé pour les Indiens Caraïbes puis les corsaires jusqu'à sa cession par Louis XVI en 1785 au roi de Suède contre des droits d'entrepôts à Göteborg. Le principal bourg de l'île fut alors rebaptisé Gustavia, du nom du roi de Suède Gustave III. Par le traité du 10 août 1877, ratifié par une loi du 2 mars 1878, la France reprit possession de Saint-Barthélemy qui fut alors rattachée à la Guadeloupe dont elle devint une commune en 1947.

Le rattachement administratif de Saint-Barthélemy comme commune du département de la Guadeloupe a pris fin en 2007. Le processus d'évolution statutaire engagé une dizaine d'années plus tôt par les îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy s'est en effet concrétisé par l'adoption, le 21 février 2007, d'un nouveau statut de collectivité d'Outre-mer suite à la consultation électorale du 7 décembre 2003, approuvé par référendum à 95,5 % des votants à Saint-Barthélemy.

Organisation institutionnelle

Le 15 juillet 2007, la nouvelle COM de Saint-Barthélemy a été officiellement érigée par la mise en place de son Conseil territorial, composé de 19 membres élus pour 5 ans. Régie par la loi organique du 21 février 2007, Saint-Barthélemy exerce l'ensemble des compétences dévolues à la commune, au département et à la région, ainsi que celles que l'État lui a transférées. La nouvelle collectivité est désormais compétente en matière de fiscalité, de transports routiers, de ports maritimes, de voirie, de droit domanial de la collectivité, d'accès au travail des étrangers et en matière de création et d'organisation des services des établissements publics de la collectivité, mais aussi de l'urbanisme, de la construction, du logement, de l'environnement et de l'énergie. Elle peut également adapter les lois et règlements en matière de domanialité publique et d'enseignement. L'État reste en revanche compétent en matière de droit pénal, de droit commercial et de droit monétaire, bancaire et financier. Un préfet délégué représente l'État et le gouvernement au sein des COM des îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy. La préfecture est installée à Marigot (Saint-Martin) avec une annexe à Gustavia (Saint-Barthélemy). La création d'un siège de député pour les deux îles, faisant suite à celle d'un siège de sénateur, est effective depuis les élections législatives de juin 2012.

Au niveau européen, le passage de Saint-Barthélemy du statut de Région ultrapériphérique (RUP) à celui de Pays et Territoire d'Outre-mer (PTOM) à compter du 1^{er} janvier 2012 a été validé le 29 octobre 2011 par un vote unanime du Conseil européen. Outre l'affranchissement des normes européennes, le statut de PTOM permet à la collectivité de bénéficier de la compétence douanière.

L'euro demeure la monnaie de Saint-Barthélemy. Un accord monétaire relatif au maintien de l'euro a été passé entre l'Union européenne et la République française qui continue à appliquer à Saint-Barthélemy les actes juridiques et les règles de l'Union européenne nécessaires au fonctionnement de l'Union économique et monétaire.

UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE CONTENUE

En 2013, la population de Saint-Barthélemy s'établit à 9 279 habitants. Sur la période 2008-2013, le nombre d'habitants a progressé de 1,4 % en moyenne annuelle, une croissance largement inférieure au rythme élevé observé avant les années 1990 (+6,4 % par an) mais nettement supérieure au niveau national (+0,5 % par an sur la même période). Jusqu'ici portée par le solde apparent des entrées et sorties, cette croissance démographique est depuis 2008 principalement due au solde naturel excédentaire.

Depuis 1999, la répartition de la population de la Collectivité par âge a peu évolué, mais l'élévation de l'âge moyen (37,3 ans en 2013 contre 35,4 ans en 1999) traduit un léger vieillissement de la population. Les habitants de l'île demeurent en moyenne plus jeunes que la population nationale (40,8 ans en 2013).

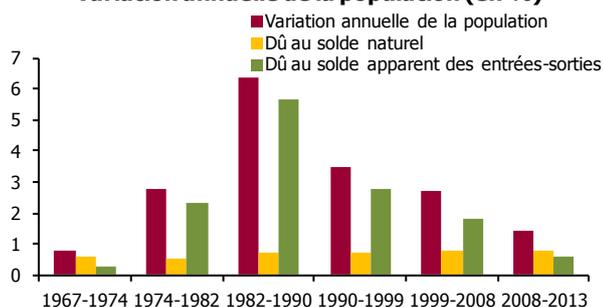
Indicateurs démographiques	Saint-Barthélemy	France métropolitaine
Population (au 01/01/2013, en millions pour la France)	9 279	65,8
Part des moins de 25 ans (en %, 2013)	27,0%	30,3%
Part des 25 - 64 ans (%, 2013)	63,6%	51,8%
Part des 65 ans et plus (%, 2013)	9,4%	17,9%
Densité de population (hab/km ² , au 01/01/2013)	442	115
Taux de croissance annuel moy. de la pop. (%)	1,4 (moy. 08-13)	0,5* (moy. 08-13)
Taux de natalité (pour 1 000 habitants, 2013)	12,8	12,3*
Taux de mortalité (pour 1 000 habitants, 2013)	4,1	8,7*

*France métropolitaine et DOM hors Mayotte ;

Les densités de population sont obtenues en divisant le nombre d'habitants en 2013 par la superficie (pour Saint-Barthélemy: 21 km² et pour la France métropolitaine: 552 000 km²)

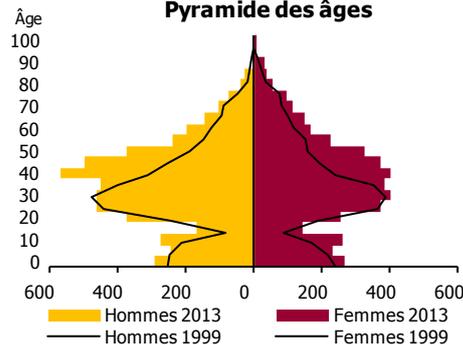
Source: Insee, Recensement de la population 2013 - exploitation principale, Statistiques de l'État civil

Variation annuelle de la population (en %)



Source: Insee, Recensement de la population-exploitation principale, État civil

Pyramide des âges



Source: Insee, Recensement de la population 1999 et 2013 - exploitations principales

PANORAMA DE L'ÉCONOMIE

Entre 1999 et 2010, l'économie de Saint-Barthélemy affiche, en parallèle d'une croissance démographique soutenue, une forte croissance économique (+5,4 % par an, en valeur). Cette croissance s'appuie notamment sur le développement d'un tourisme haut de gamme. Le PIB par habitant de la collectivité s'élève à 35 700 €¹ en 2010 contre 26 000 € en 1999, soit un niveau nettement supérieur à la moyenne nationale (29 905 € en 2010). Il reste toutefois inférieur au PIB par habitant d'Île-de-France (49 779 €, PIB/hab le plus élevé des régions de France).

L'île de Saint-Barthélemy est fortement dépendante de l'extérieur, la production d'énergie électrique étant exclusivement d'origine fossile. En lien avec le développement économique et la croissance démographique de l'île, la production et la consommation d'électricité n'ont cessé de croître. En 2015, la production atteint plus de 113 000 MWh, avec une croissance annuelle moyenne de 4,7 % entre 2005 et 2015. Parallèlement, l'île connaît un déficit chronique d'eau en raison de la faible pluviométrie et du manque de ressources naturelles en eau potable. Afin de répondre à ses besoins d'alimentation en eau potable, Saint-Barthélemy dispose donc de plusieurs unités de dessalement d'eau de mer.

La solidité financière et l'absence d'endettement de la Collectivité lui permettent de soutenir certains secteurs d'activité comme le BTP et d'accompagner ainsi le développement économique de l'île.

Principaux indicateurs économiques	Saint-Barthélemy	France
PIB par habitant (euros courants, 2010)	35 700 ⁽¹⁾	29 905
TCAM* du PIB en valeur (%, 1999-2010)	5,4	1,4 ⁽²⁾
Taux de chômage (%, 2012)	4,3 ⁽³⁾	9,9 ⁽⁴⁾

(1) Estimation CEROM ;

(2) en volume entre 1999 et 2009

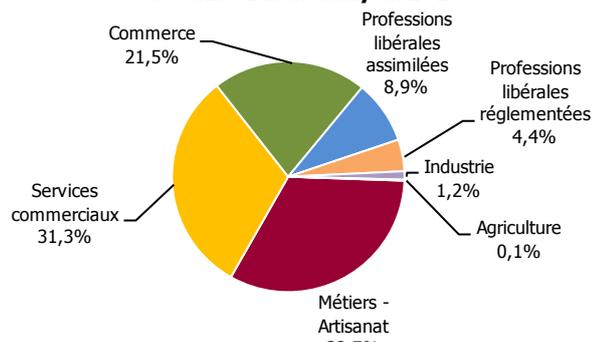
(3) au sens de recensement

(4) au sens du BIT, en moyenne sur l'année 2012 pour la France métropolitaine

*Taux de croissance annuel moyen

Sources: CEROM, Collectivité de Saint-Barthélemy, Insee

Répartition par type d'activité des entreprises de Saint-Barthélemy en 2015



Source: Chambre économique multiprofessionnelle

¹ En euros courants, note CEROM « Estimation du PIB de Saint-Barthélemy », octobre 2014

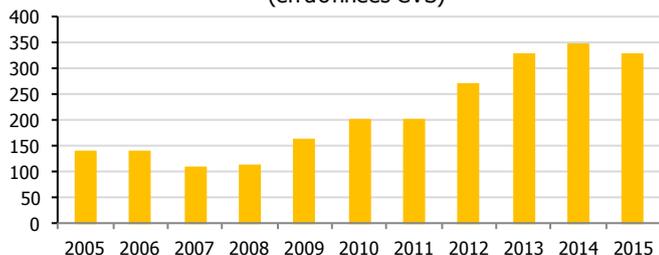
Un taux d'activité élevé et peu de chômage

Saint-Barthélemy se distingue par son taux d'activité élevé (86,1 % en 2012), contre 63,1 % en Guadeloupe et 70,5 % en France hors DOM et par un taux de chômage particulièrement bas (4,3 % en 2012). Le nombre d'actifs occupés n'a cessé de progresser depuis 1990. Entre 1999 et 2012, il affiche une progression de 51,2 % (soit +3,2 % en moyenne par an). L'île se caractérise par une part importante de l'activité non salariée qui représente plus d'un tiers des emplois exercés en 2012, contre 11,5 % au niveau national.

Le tourisme étant le moteur de l'économie de la collectivité, le secteur de l'hébergement et la restauration est le premier employeur et regroupe 32,6 % des effectifs salariés en 2015. Le secteur des « autres services marchands », avec 19,6 % des travailleurs salariés, est le second employeur de l'île, suivi de près par le secteur du commerce (19,4 %) et le BTP (19,2 %). Les services non marchands ne représentent que 3,1 % de l'emploi salarié.

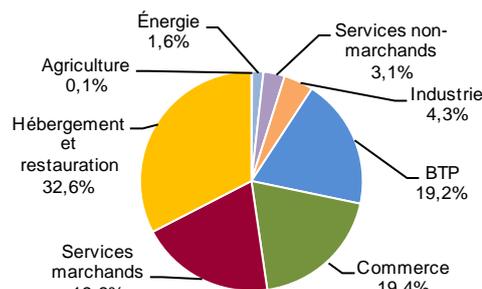
Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A a doublé sur la décennie mais reste à un niveau contenu (332 personnes à fin 2015). Pour la première fois depuis 2011, il recule de 4,6% sur un an. Les femmes représentent la majorité des demandeurs d'emplois (55 %). La part des moins de 25 ans est de 7,2 % en 2015.

Demandeurs d'emploi de catégorie A
(en données CVS)



Source : DIECCTE

Répartition de l'emploi salarié



Source : Acoass - CGSS, chiffres 2015

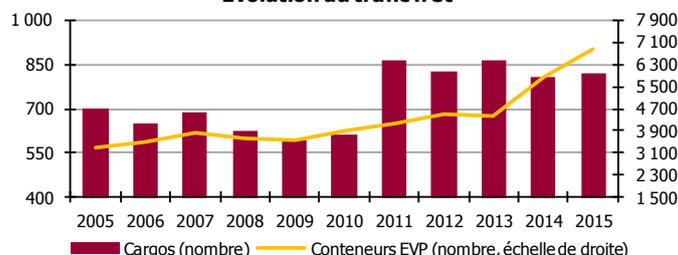
Des revenus supérieurs à ceux des DOM

À Saint-Barthélemy, les revenus des résidents fiscaux² sont sensiblement supérieurs à ceux de la Guadeloupe et des DOM et rejoignent davantage ceux de la France hors DOM. Au titre des revenus de 2013, la majorité des résidents fiscaux perçoivent des revenus compris entre 12 000 € et 20 000 € (33,7 % des foyers de l'île contre 25,2 % en France métropolitaine). À fin 2013, 46,3 % des résidents fiscaux ont des revenus supérieurs à 20 000 €, contre 45,6 % au niveau national et tout juste 28,2 % dans les DOM.

Un trafic de marchandises en progression sur la décennie

Les marchandises importées à Saint-Barthélemy proviennent essentiellement des États-Unis et de la France métropolitaine en transitant par la Guadeloupe. Le trafic a globalement progressé sur la décennie. En dépit du ralentissement observé entre 2005 et 2010, le port de commerce connaît un regain d'activité dès 2011 et stabilise son trafic à un niveau élevé. En 2015, 822 cargos ont fait escales sur l'île et 6 845 conteneurs équivalents vingt pieds (EVP) ont été déchargés.

Évolution du trafic fret



Source : Régie du droit de quai

LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ

La dynamique économique de Saint-Barthélemy est essentiellement liée au développement de son secteur touristique résidentiel et haut de gamme. Les secteurs de l'immobilier et de la construction, tributaires du tourisme, s'appuient sur l'essor de ce secteur et constituent les autres piliers de l'économie de Saint-Barthélemy.

Principaux indicateurs sectoriels	2015	TCAM ⁽¹⁾ 05-15
Nombre d'hôtels membres ⁽²⁾	30	-2,1 %
Nombre de chambres d'hôtels	544	-1,4 %
Passagers arrivés par ferries	91 763	3,1 %
Passagers arrivés par yachts	38 726	1,7 %
Nombre de croisiéristes	63 647	1,5 %

	2015	TCAM ⁽¹⁾ 05-15
Passagers à l'aéroport	181 527	1,3 %
Demande de permis de construire	307	3,1 %
Permis de construire délivrés	202	3,2 %
Consommation de ciment	14 463	6,0 %

(1) Taux de croissance annuel moyen ; (2) Membres de l'Association des hôtels et villas

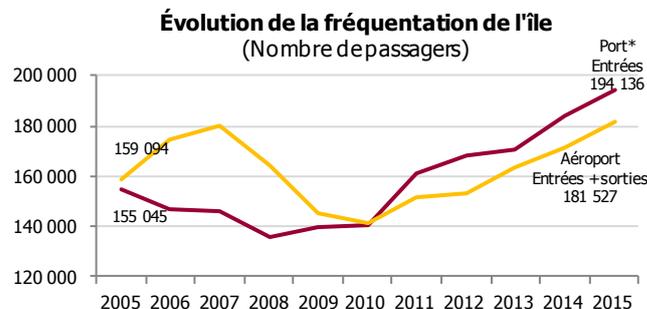
Sources : Association des hôtels et villas, Port de Gustavia, Aéroport Rémy de Haenen, Lafarge Ciments Antillais, Collectivité de Saint-Barthélemy

² Foyers installés sur l'île après le 15 juillet 2007 qui ne justifient pas d'une durée d'installation minimum de 5 ans sur le territoire (818 foyers fiscaux au titre des revenus de 2013). Déclarations au même titre qu'en France métropolitaine. Les résidents fiscaux de Saint-Barthélemy, foyers installés sur l'île avant le 15 juillet 2007 ainsi que ceux installés après cette date et justifiant d'une durée d'installation d'au moins cinq ans, sont considérés comme des résidents fiscaux étrangers dont les revenus trouvant leur source à Saint-Barthélemy ne sont pas imposés.

Le tourisme haut de gamme, moteur de l'économie

Le tourisme est la première activité économique de l'île. Il s'oriente principalement vers une clientèle nord-américaine haut de gamme, attirée par le caractère exclusif, sûr et rare de la destination. L'offre d'hébergement est composée à 30 % d'hôtels et à 70 % de villas luxueuses. Le marché de la location et de la vente de ces villas constitue le socle de l'activité immobilière de l'île.

La crise économique et financière affectant les États-Unis en 2007 a entraîné un fléchissement continu de la fréquentation de l'île et de la durée de séjour jusqu'en 2010. Depuis cette date, le nombre de visiteurs débarqués enregistre une croissance soutenue (+6,0 % en moyenne par an entre 2010 et 2014) et dépasse, depuis 2013, les niveaux d'avant crise. Cette progression s'explique par le contexte favorable créé par la dépréciation de l'euro vis-à-vis du dollar et par une diversification active de la clientèle (arrivées de touristes européens et sud-américains).



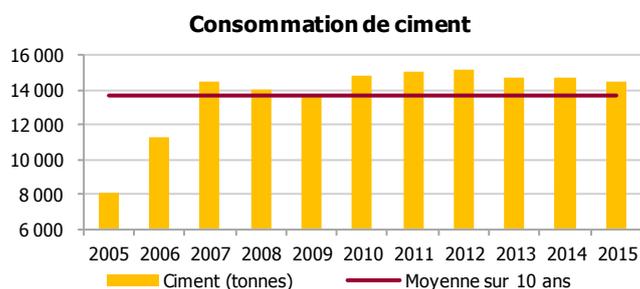
Sources : Aéroport Rémy de Haenen, Port de Gustavia

*Paquebots, ferries, yachts

Le BTP, un secteur qui se maintient à un bon niveau

Le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) constitue l'autre activité clé de l'économie de Saint-Barthélemy. Avec 19,2 % des effectifs salariés en 2015, il est le quatrième secteur pourvoyeur d'emplois.

L'activité du BTP a été favorablement orientée jusqu'en 2007, bénéficiant de la hausse des besoins en matière d'infrastructures et d'habitat engendrée par le développement économique de l'île. En 2008, l'activité du secteur ralentit en lien avec la crise, notamment du tourisme et l'adoption d'un nouveau code de l'urbanisme plus restrictif. La commande publique permet un regain d'activité à partir de 2010. En 2013, la fin des chantiers importants entraîne une légère baisse de dynamisme de l'activité du secteur. Quoiqu'en léger repli en 2015, l'activité se maintient à un bon niveau. L'évolution du taux de change euro/dollar depuis fin 2014 offre des opportunités et des perspectives sur le marché privé, qui prend ainsi le relais de la commande publique en net ralentissement.



Source : Lafarge Ciments Antilles

LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

À fin 2015, six établissements de crédit sont implantés à Saint-Barthélemy : quatre établissements affiliés à l'Association française des banques (AFB) et deux banques mutualistes. Ces établissements totalisent neuf agences bancaires et emploient 40 agents. Le taux d'équipement, qui s'établit à un guichet pour 1 077 habitants est nettement supérieur à celui observé à la Guadeloupe (1 guichet pour 2 500 habitants).

L'encours sain des crédits octroyés à la clientèle de Saint-Barthélemy croît de 13,7 % en 2015 et atteint 260,3 millions d'euros. Le taux de croissance observé est le plus élevé depuis 2007. Les crédits d'investissement enregistrent la plus forte progression avec un taux de croissance annuel moyen entre 2011 et 2015 de 16,1 %. De même, les crédits à l'habitat, qui concentrent 64,8 % de l'encours sain total en 2015, sont dynamiques (+9,3 %) ; les crédits à la consommation suivent la même tendance (+11,8 %).

À fin décembre 2015, les avoirs financiers collectés par les établissements de crédit à Saint-Barthélemy s'établissent à 626,8 millions d'euros. L'activité de collecte progresse deux fois plus rapidement qu'en 2014 (+14,9 % après +7,2 %) et est supérieure au taux de croissance annuel moyen enregistré entre 2011 et 2015 (+10,1 %). Sur la période, ce dynamisme est essentiellement imputable aux dépôts à vue (+13,0 % en moyenne par an), principaux actifs financiers détenus par les agents économiques de la collectivité (58,4 % du total en 2015).

Indicateurs monétaires et financiers

	2011	2015
Nombre d'hab. par guichet bancaire	1004	1 077
Nombre d'hab. par guichet automatique	904	881
Nombre de comptes ordinaires par hab.	1,4	1,6
Actifs financiers des agents éco. ⁽¹⁾ (M€)	426,2	626,8
Encours sains des agents éco. ⁽²⁾ (M€)	191,6	260,3

(1) auprès des établissements de crédit locaux, hors La Banque Postale

(2) concours sur l'ensemble des établissements de crédit, hors La Banque Postale

Source : Iedom

Indicateurs entreprises

	2015
Actifs financiers ⁽¹⁾ (M€)	227,6
Encours sains ⁽²⁾ (M€)	100,5
dont crédits d'exploitation (%)	3,3
dont crédits d'investissement (%)	70,2
dont crédits immobiliers (%)	27,0

(1) auprès des établissements de crédits locaux, hors La Banque Postale

(2) concours sur l'ensemble des établissements de crédits, hors La Banque Postale

Source : Iedom

Indicateurs ménages

	2015
Actifs financiers ⁽¹⁾ (M€)	386,1
Encours sains ⁽²⁾ (M€)	156,4
dont crédits à la consommation (%)	16,8
dont crédits à l'habitat (%)	139,6

(1) auprès des établissements de crédits locaux, hors La Banque Postale

(2) concours sur l'ensemble des établissements de crédits, hors La Banque Postale

Source : Iedom

NB : Les données utilisées dans cette note sont arrêtées au 31 décembre 2015, sauf mention contraire.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : H. GONSARD - Responsable de rédaction : G. GENRE-GRANDPIERRE

Editeur et imprimeur : IEDOM

Achévé d'imprimer : le 22 Septembre 2016 – Dépôt légal : Septembre 2016 – ISSN 1952-9619